

# Section HANDBALL Lycée Polyvalent René Cassin Tarare

## DOSSIER DE CANDIDATURE 2022/2023



Handball Club  
du Pays de  
l'Arbresle

# Section HANDBALL Lycée René Cassin

La section sportive Handball fonctionne en partenariat entre le Lycée Polyvalent René Cassin, la ville de Tarare et les 4 clubs des monts du Lyonnais : Amplepuis, l'Arbresle, Tarare et St Laurent de Chamousset. Cette structure est soutenue par la ligue AUvergne-Rhône-Alpes (AURA) de Handball et a été validée par le Recteur de l'académie de Lyon.

## 1. OBJECTIFS DE LA SECTION :

La section a pour objectif d'offrir de bonnes conditions permettant la réussite scolaire et l'épanouissement sportif.

« La section sportive offre aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu, tout en suivant une scolarité normale. Ce complément de pratique sportive approfondie doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire ».

Cette section doit :

- permettre la formation de jeunes handballeurs et handballeuses de bon niveau et de futurs(es) éducateurs(ices), arbitres, officiels(les) ou dirigeants(es).
- Permettre aux meilleurs éléments des 4 clubs partenaires, qui n'ont pas le profil pour intégrer le Pôle espoirs, de s'entraîner ensemble et faciliter leur progression afin qu'ils deviennent « moteurs » dans leurs clubs respectifs.

Elle est régie par les textes officiels suivants : B.O n°38 du 20 octobre 2011, B.O. du 20/10/2012 et la circulaire rectorale sur les Sections Sportives Scolaires du 10 avril 2020.

## 2. L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

- Le Lycée général et technologique René Cassin : Entrée en classe de seconde (éventuellement en 1<sup>ère</sup>)

Les élèves de seconde générale sont rassemblés dans une même classe en vue de la préparation d'un Baccalauréat général (9 enseignements de spécialité proposés) ou technologique : STMG (Sciences et Techniques de Management et Gestion) et STI2D (Sciences et Techniques Industrielles Développement Durable).

La LV2 est au choix (Allemand, Italien, Espagnol).

La seule différence avec une classe équivalente de lycée, consiste en un aménagement de l'emploi du temps, permettant de libérer 2 plages horaires de 2h à partir de 16h pour la pratique du handball.

➤ **La Section d'Enseignement Professionnel Jules Verne** : Entrée en classe de seconde (éventuellement en 1<sup>ère</sup>)

L'élève entre dans une classe de seconde professionnelle en vue de la préparation en 3 ans d'un Baccalauréat Professionnel Commerce, Accueil, Electrotechnique, ou Maintenance.

Mr BOINON (p.boinon1@numericable.com), professeur d'EPS, assure la fonction d'entraîneur (niveau interrégional fédéral) et de professeur principal pour la classe de seconde générale.

Le lycée dispose d'un internat ouvert du lundi matin au vendredi soir. Pour information, le prix de la nuitée est d'environ 2 euros et le repas de 4 euros (0,99€ pour le petit déjeuner)

Au sein de l'UNSS (fédération sportive scolaire), les élèves participeront à des compétitions. L'adhésion est obligatoire et son montant est d'environ 52 euros (licence UNSS, 1 tee-shirt d'entraînement, colle, déplacements compétitions) ou 67 euros si l'élève a besoin d'un ballon.

### **3. QUALITES REQUISES**

Les qualités attendues sont : la volonté, la résistance, le dynamisme, la rigueur, l'organisation et un désir de réussite tant sur le plan scolaire que sportif.

**Le choix d'effectuer sa scolarité dans une section sportive :**

- **c'est vivre une expérience humaine riche,**
- **c'est porter un projet sportif ambitieux**

**Ces deux composantes auront une influence positive sur la personnalité et la vie future de l'élève même s'il doit avoir conscience des contraintes.**

La charge sportive représente :

- 4h00 d'entraînement hebdomadaire à la section (mardi et jeudi de 16h à 18h)
- Participation aux compétitions UNSS
- Plus les entraînements et les compétitions dans son club

## **4. RECRUTEMENT ET ADMISSION**

Les conditions à remplir pour entrer à la section sportive handball du Lycée René Cassin et Jules Verne sont :

- Etre admis(e) en seconde générale ou en première générale, STMG, STI2D
- OU être admis(e) en seconde professionnelle ou en première, Commerce, Accueil, Electrotechnique, Maintenance.
- Renvoyer le dossier d'inscription avant la date limite

La commission d'admission dirigée par le chef d'établissement de la cité scolaire statue sur l'admission du candidat dans la section sportive en fonction des critères scolaires (résultats, assiduité, travail et comportement) et sportifs (niveau physique, technique et le poste de jeu occupé).

### ➤ Modalités :

Demander un dossier de candidature au responsable de la section à l'adresse suivante : p.boinon1@numericable.com

Ou au secrétariat du Lycée René Cassin de Tarare (75 rue de St Clément, 69170 TARARE)

**Clôture des inscriptions le lundi 23 mai 2022**

Le dossier de candidature comprend :

- La fiche de candidature (volet scolaire) et les 2 premiers bulletins trimestriels de l'année écoulée,
- La fiche de renseignements sportifs
- La fiche d'engagements à signer par l'élève et les responsables légaux

**La réponse d'admission à la section sera envoyée par mail le vendredi**

**3 juin** pour vous permettre de remplir correctement la fiche navette d'orientation. Pour information, la fermeture du site pour l'orientation intervient vers le 12 juin.

## **5. Actions éducatives menées par les élèves durant leur scolarité**

En fonction de son niveau de classe, l'élève est tenu de participer à des actions éducatives :

- **Seconde :**
  - **Communication au sein de l'association sportive.**
    - Gestion des panneaux d'affichage (date, horaire, lieu des compétitions)
    - Faire des articles avec photos des compétitions ayant lieu sur Tarare
  - **Tables rondes 3<sup>ème</sup>/seconde.**
    - Présentation de la section hand et de l'option EPS à toutes les classes de 3<sup>ème</sup> et des autres collèges
  
- **Première :**
  - **Organisation déplacement match de Haut Niveau.**
    - Recherche du match dans un rayon assez proche (maximum 120 Km)
    - Recherche du prix des places et du déplacement
    - Organisation du transport (Bus ou Co-voiturage : famille et/ou professeurs)
    - Présentation de l'action auprès du chef d'établissement
  
- **Terminales :**
  - **Participation à l'organisation du téléthon**
  
  - **Don du sang.**
    - Présenter « l'évènement » dans les classes comportant des élèves majeurs.
    - Distributions des fiches d'inscriptions

## **6. MAINTIEN DANS LA SECTION**

**Le maintien dans la section sportive du Lycée René Cassin est réétudié à la fin de chaque année scolaire en fonction des résultats scolaires, des progrès sportifs, de l'investissement et des motivations de chacun.**

En cas de non maintien, toutes les questions administratives concernant la poursuite des études dans le même établissement ou tout autre établissement sont traitées dans le sens de l'intérêt de l'élève.

Dans le cas où une élève ne respecterait pas le contrat moral qui le lie à la section (hygiène de vie, rigueur, travail scolaire...), il serait mis fin immédiatement à sa participation aux activités de la section.

## RECAPITULATIF

- Avant le lundi 23 mai 2022

Déposer ou envoyer le dossier de candidature au  
Lycée Polyvalent René Cassin, 75 Route de St  
Clément, 69170 TARARE

- la fiche de candidature (volet scolaire) et  
les 2 premiers bulletins trimestriels de  
l'année écoulée,
- la fiche de renseignements sportifs
- la fiche d'engagements signée par l'élève et  
les responsables légaux

- La réponse d'admission à la section sera envoyée  
par mail le vendredi 3 juin 2022.

**FICHE de**  
**CANDIDATURE**

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse de famille : .....  
.....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

Portable candidat : .....

Adresse mail parents : .....

Adresse mail candidat : .....

Classe (année en cours) : .....

Orientation prévue pour la classe de : .....

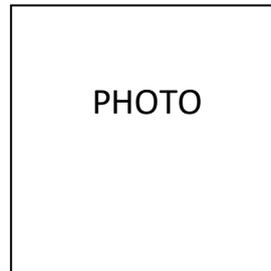
Langue 1 : ..... Langue 2 : .....

Diplôme déjà obtenu : .....

Baccalauréat envisagé : .....

Régime prévu : Interne - Demi-pensionnaire - Externe

(Entourer la mention choisie)



---

Etablissement scolaire fréquenté (nom et ville) :

.....  
.....

Avis du professeur principal :

.....  
.....  
.....  
.....

Signature du professeur

**Fiche de renseignements**  
**sportifs**

Nom : ..... Prénom : .....

Place(s) dans le jeu (ordre préférentiel) :

1.....

2.....

Club : .....

Entraîneur : .....

Avis de l'entraîneur :

.....  
.....  
.....

Signature de l'entraîneur

Sélections et performances réalisées par le joueur (se), date et lieu :

.....  
.....

## Engagements de l'élève

Nom : .....

Prénom : .....

### **LES EXIGENCES DU CONTRAT**

- L'élève doit être présent sur toutes les séances de la section (mot d'absence des parents obligatoire en cas d'empêchement) et il s'engage à s'investir pendant les séances de manière positive.
- Il doit fournir le travail scolaire exigé et doit avoir de bonnes appréciations de ses professeurs.
- L'élève devra participer aux rencontres U.N.S.S. Handball
- L'élève est tenu de participer aux actions éducatives de son niveau (liste des actions page 5 du dossier d'inscription)

### **LES CONSÉQUENCES DU CONTRAT**

Si l'élève a de bonnes observations, il sera maintenu dans la section  
Si l'élève a des observations négatives, il aura un avertissement. S'il y a récurrence, il pourra être suspendu des entraînements pour un temps proportionnel à l'importance des remarques, pouvant aller jusqu'à la radiation.

**Daté et signé, précédé de la mention « lu et approuvé »**

**Signature de l'élève :**

**Signature du responsable l'élève :**